



Objet : réponse au courrier du 03/03/10

Elections régionales 14 & 21 mars 2010

Cayenne le 12 mars 2010

Monsieur le Président,

Nous avons bien reçu votre courrier et vos questions dans le cadre de l'élection régionale en Guyane des 14 & 21 mars 2010.

Voici nos propositions, qui bien sûr pourraient faire l'objet d'une rencontre avec votre association en vue de préciser certains points.

Nous sommes désolés pour le retard dans l'envoi de cette lettre, le temps de campagne électoral est très court, la région Guyane est une vaste région que nous avons voulu visiter de Ouanary à Awala Yalimapo. D'autre part, notre équipe de campagne est constituée uniquement de bénévoles avec par ailleurs des obligations professionnelles.

Vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments respectueux.

José Gaillou, tête de liste Guyane Ecologie



1 Forêt

Nos objectifs de conservation de la forêt guyanaise sont d'assumer notre responsabilité de gardien d'un patrimoine exceptionnel que nous à légué la nature, pour préserver un ensemble nécessaire à la vie au bénéfice de la planète et des générations futures, pour la protection et la valorisation des ressources naturelles par une meilleure connaissance de l'ensemble des écosystèmes, de leur rôle dans la chaîne de vie et des bénéfices que l'on peut en tirer

Nous concilierons respect de l'environnement et compétitivité des entreprises par l'application et le respect des lois environnementales, par l'information et la formation des entreprises, surtout celles ayant une activité polluante, en limitant les subventions publiques, en organisant les filières d'agro transformation, en taxant et en mettant en place des mesures de compensation, en mettant en place des grilles d'évaluation pour les aides et le suivi des entreprises, en mettant en place des bonus pour les entreprises éco responsables, en signant des conventions avec les organismes de recherche pour rendre les entreprises plus performantes, plus économes de la ressource.

La recherche, l'innovation et les transferts technologiques permettront aux entreprises guyanaises de créer de la valeur ajoutée par rapport aux pays voisins.

Nous demanderons la rétrocession du foncier des forêts aménagées à la collectivité régionale en signant une convention de gestion avec l'ONF. Cela permettra aux collectivités locales de tirer profit de sa gestion.

2 Pêche

Nous proposons une gestion raisonnée de la ressource, en signant avec les organismes de recherche des conventions portant sur la connaissance, la gestion et les mutations liées au réchauffement climatique.

Nous organiserons les filières de pêche et de transformation avec les professionnels, en informant les consommateurs de l'impact que nous avons sur certaines espèces.

Nous mettrons en place un moyen de surveillance approprié de l'espace ZEE pour éviter le pillage et la dégradation de la ressource.

Nous travaillerons avec les communautés autochtones et locales sur les pratiques et connaissances ancestrales de la forêt et des fleuves.



3 Espaces protégés

Oui, nous envisageons par exemple une réserve naturelle régionale sur la route Saint-Laurent-Apatou. Ailleurs, cela se fera toujours en concertation avec la population locale et les associations.

Pour la Réserve Naturelle Trésor, nous renforcerons ses capacités financières et nous mettrons en place un plan de gestion, en concertation avec tous les acteurs (Etat, collectivités, scientifiques, population, associations)

En continuité des classements RAMSAR des zones humides, il faut encourager la création d'aires marines protégées, en concertation avec les acteurs du territoire et des usagers.

4 Espèces protégées

Certainement, il est temps de reprendre les travaux des ORGFH et mettre en Guyane une vraie législation de la chasse.

5 Activités extractives

Aucune des activités extractives, non renouvelables, ne permet un partage des bénéfices avec la population guyanaise.

C'est en plus une activité qui consomme de l'énergie fossile et émet beaucoup de gaz à effet de serre.

Le SDOM (schéma départemental d'orientation minière) n'est pas adapté à la réalité guyanaise, n'a pas fait place à un large consensus, dommage que certaines associations environnementales aient cautionné ce document que l'état présente comme un document approuvé par elles, donc légitime à s'imposer au SAR.

Le SDOM légalise le pillage du sous-sol de la Guyane.

Pour les alternatives et les reconversions, voir notre programme.

6 Activités agricoles

Nous nous appuyerons sur les organismes de recherche pour répondre aux besoins alimentaires, en mutation, des guyanais de la ville et du milieu rural, en associant les professionnels. Nous accompagnerons les agriculteurs sur les SAU (voir programme).

Nous voulons une approbation la plus rapide possible du SAR (schéma régional d'aménagement) par le conseil d'état, qui apportera des réponses sur ces problématiques, en s'appuyant sur l'évaluation environnementale.



7 Transports en commun

Nous sommes contre la construction de nouvelles routes, y compris Bélizon-Saul. Il faut conforter et sécuriser les liaisons existantes (Maripasoula-Papaïchton par exemple).

Il faut développer des transports en commun (ex : tram train voir programme) et des alternatives par un meilleur aménagement du territoire qui permettra de limiter les déplacements (rapprocher les écoles des habitations).

Nous rendrons navigables les fleuves par des aménagements de franchissement des sauts.

Nous encourageons la création de SEM de transport multi-modal, inter urbain.

8 Gestion des déchets et utilisation rationnelle de la ressource en eau

Nous proposerons des solutions adaptées aux situations locales (forages ou captages). Nous préserverons la ressource en eau en développant la filière bio, plus respectueuse de la qualité de l'eau, en favorisant le traitement des eaux usées.

J'ai participé à l'élaboration d'un plan de traitement des déchets dangereux qui une fois opérationnel fournira des emplois locaux durables. Nous proposerons une politique globale de gestion des déchets sur l'ensemble du territoire.

Il conviendra de limiter les emballages par une éducation populaire.

9 Education à l'environnement et formations professionnelles.

Pour la formation professionnelle, voir notre programme qui privilégie les filières de formation respectueuses de l'environnement, aidées par l'Europe, adaptées à la Guyane.

L'éducation est un axe majeur de notre programme, et l'environnement y aura bien évidemment une place privilégiée.

Il faudra aussi insister sur l'histoire de la Guyane pour montrer à notre jeunesse qu'il y a peu de temps, les femmes et les hommes de Guyane vivaient en parfaite harmonie avec leur environnement.

On favorisera les échanges de classes entre les différentes communes de Guyane afin de faire prendre conscience à nos jeunes des réalités locales et des impacts possibles sur notre environnement.

Ce sera un partenariat entre les différents acteurs.



10 Energie

Le développement des énergies renouvelables est un axe prioritaire de notre programme, capable de créer très rapidement des emplois et de contribuer à notre indépendance énergétique.

Toutes les alternatives énergétiques doivent être étudiées, dans le respect bien sûr de l'environnement.

La réduction de la consommation basée sur l'éducation et l'information sera également un partenariat pour aider à l'amélioration de l'habitat, à la construction de maisons bioclimatiques etc. (voir programme)